

Direction générale

Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Le 11 avril 2012

Les Quartiers culturels – Adoption des recommandations

Madame, Monsieur,

La Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports vous invite à participer à une assemblée publique sur les Quartiers culturels.

Suite à l'analyse des nombreux commentaires formulés et des mémoires déposés lors des 6 assemblées publiques de l'automne 2011, la commission est heureuse de présenter ses recommandations.

Rappelons que le projet des Quartiers culturels est une priorité inscrite dans le *Plan d'action - Montréal métropole culturelle 2007-2017*. Il vise à enrichir la qualité culturelle du cadre de vie des Montréalais. La culture, dans le document présenté par la Direction de la culture et du patrimoine, est considérée au sens large du terme puisque les quartiers culturels sont des espaces urbains diversifiés et adaptés aux couleurs locales. Ils intègrent des éléments liés au patrimoine, à l'architecture, à l'environnement, aux arts, à la science, à l'activité commerciale et font appel à une pluralité d'intervenants de différentes sphères d'activités.

L'assemblée publique se déroulera comme suit :

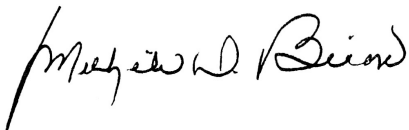
DATES Le mercredi 25 avril 2012 à 19 h

LIEU Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars : www.stm.info

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires des citoyens sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister à l'assemblée publique, seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

La documentation ayant trait à cette consultation publique est disponible sur le portail de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/commissions et www.ville.montreal.qc.ca/culture/quartiersculturels

En espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Michèle D. Biron

Conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent
Présidente de la commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports